|  |
| --- |
| UNION DES CONSERVATEURS D’AQUARIUMS |
| **APPEL A PROJETS CONSERVATION IN-SITU**  **GUIDE** |

Veuillez utiliser ces notes d'orientation pour vous aider à remplir la demande de soutien financier de l'UCA pour des projets de conservation in situ. Il est important de s'assurer que toutes les sections sont entièrement remplies pour permettre à la demande d'être examinée de manière satisfaisante par le Comité de sélection.

*Page 1 : Synthèse*

Titre du projet : il doit permettre de comprendre sur quelle espèce le projet est centré, où il se situe.

Non de la structure : Le demandeur n’est pas obligatoirement membre de l’UCA

Coût global du projet ;: Ce montant inclut tous les coûts de réalisation du projet, indépendamment du financement de l’UCA.

*Page 2 Le Porteur du Projet et les Partenaires*

Porteur du projet et partenaires : Renseigner chaque ligne pour la structure porteuse du projet et celles, le cas échéant, des partenaires. S’il y a plus de deux partenaires, ajouter les renseignements correspondant

*Page 3*

Résumé du projet (300 mots max) : Cette partie synthétise les différents points du projet en mettant en avant l’action de conservation, la zone géographique, les espèces (et leur statut éventuel) et les résultats attendus et les moyens de communication envisagés et en quoi l’aide de l’UCA est importante pour le projet.

Objectif général du projet (150 mots max) : Donner les informations nécessaires pour comprendre ce que le projet souhaite mettre en place.

Objectifs spécifiques (150 mots max) : Fournissez une liste de tous les objectifs prévus pour atteindre l’objectif général. Ceux-ci doivent être spécifiques et mesurables. En fin de programme il faut être capable de répondre par Oui ou Non sur l’atteinte de ces objectifs.

Fondement scientifique : donner l’ensemble des informations scientifiques sur lesquelles se fonde le projet.

Description du projet : Indiquer ici les différentes étapes du projet en lien avec les objectifs spécifiques, la méthodologie pour atteindre les objectifs. Mettre aussi les moyens de suivi et d’évaluation. Le descriptif doit montrer que le porteur du projet a les connaissances, les compétences pour mener à son terme le projet, y compris en intégrant des partenariats le cas échéant. Si le projet se déroule à l’étranger. Indiquer comment les parties prenantes sont intégrées et quels bénéfices ils pourront en tirer. Indiquer si le projet nécessite l’obtention d’autorisations locales, ou de pouvoir répondre à la réglementation (Nationale ou international, Certificats Cites, Convention de Nagoya etc.) et si ces autorisations sont en cours d’obtention ou déjà obtenues.

Moyens techniques et humains : Détailler ici les moyens techniques et humains mis en œuvre pour atteindre les objectifs du projet, le cas échéant mettre ici des CV résumés des intervenants principaux. Lister les équipements et moyens techniques majeurs nécessaires au projet et les contraintes éventuelles pour leur utilisation in-situ. Le dossier pourra intégrer la description d’équipements spécifiques nécessaires.

Intérêt potentiel pour l’UCA : Développer ici les raisons pour lesquelles le projet présente un intérêt pour l’Union des Conservateurs d’Aquariums ou ses membres. L’intérêt peut être d’ordre scientifique, technique et /ou pédagogique. Il est possible d’indiquer ici comment les résultats du projet pourraient être valorisés par les actions des aquariums membres de l’UCA

Restitution et communication des résultats du projet : Indiquer de quelle manière les résultats seront diffusés : restitution auprès de l’UCA durant son Assemblée générale, articles scientifiques, articles de vulgarisations, présentation dans des séminaires, réalisation de supports pédagogiques (flyers, documents, développement numériques etc.) travail avec les Aquariums publics, Communiqué de presse etc.

Planning prévisionnel : Insérer un planning sous forme de diagramme de gant (ou assimilé) mettant en avant les différentes tâches et leurs dépendances. Le planning doit intégrer également les moments de restitution à l’UCA.

Budget prévisionnel et financement :

Les dépenses éligibles au présent appel à projets sont eux liés aux investissements en matériels spécifiques, moyens de suivi, analyses physico-chimiques ou génétique

Fournir une liste détaillée le budget global, indiquer d’une part les frais non éligibles au présent appel à projets : Salaires et charges, Frais de voyages, résidences et subsistances et d’autres part les grandes lignes liées le cas échant les frais de prestations en indiquant leur nature, les investissements en équipements (si possible fournir des devis), les frais liés à la restitution et la communication des résultats du projet.

Un autre tableau indique la façon dont le projet est financé en inscrivant la part d’auto financement ; les autres subventions obtenues et la part du soutien financier de l’UCA.